

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour tenir compte de la nouvelle phase de déconfinement et du recul progressif de l'épidémie, le maire des Sables d'Olonne, sur proposition du Bureau d'Adjoints, a décidé d'alléger le dispositif de circulation sur le remblai des Sables d'Olonne.

Ainsi, 3 nouveautés apparaîtront dans le courant de la journée du vendredi 19 juin 2020 :

1. Les barrières métalliques de séparation des flux seront retirées. L'esthétique du remblai et la facilité des traversées piétonnes seront donc améliorées.
2. De 11 h 30 à minuit, les vélos seront de nouveau autorisés à circuler sur la piste cyclable.
S'agissant d'une voie cyclable limitée à 20 km/h, il est important que les cyclistes respectent la limitation de vitesse et fassent attention aux piétons. Si d'aventure les cyclistes ne se montraient pas attentifs aux autres usagers en promenade sur le remblai, la ville des Sables d'Olonne se réserverait le droit d'y interdire à nouveau la circulation cyclable.
3. La voie de circulation piétonne change de 11 h 30 à minuit.
Alors que depuis la mise en place des barrières et des sens uniques de circulation piétonne, les promeneurs pouvaient marcher l'après-midi sur l'ensemble de l'espace intégrant voie routière et piste cyclable, la voie piétonne qui leur sera désormais réservée à partir du vendredi 19 juin 2020 sera celle qui longe les terrasses et les commerces du remblai. En conséquence, la piste cyclable du remblai restera cyclable et limitée à 20km/h, 24h/24h.

La ville des Sables d'Olonne rappelle qu'en cas d'affluence particulière sur le remblai, le port du masque y est recommandé.

La ville des Sables d'Olonne rappelle également que, même en l'absence de barrières, les deux sens uniques de circulation piétonne sont conservés :

De la Place du Tribunal à la rue Guynemer : en bord de mer

De la rue Guynemer à la Place du Tribunal : sur la voie routière de 11 h 30 à minuit.

Le plan joint au présent communiqué de presse synthétise les nouvelles règles de circulation du remblai valables à compter du vendredi 19 juin 2020.

La ville des Sables d'Olonne.

